



## **OCEANIE/PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE - Regrets de la Commission épiscopale pour les questions sociales suite à l'Accord signé par l'Australie et la Papouasie Nouvelle Guinée en ce qui concerne les réfugiés**

Port Moresby (Agence Fides) – L'Eglise en Papouasie Nouvelle Guinée exprime une grande tristesse et critique fortement le récent accord signé par l'Australie et la Papouasie Nouvelle Guinée en ce qui concerne le traitement et la réinstallation des réfugiés et demandeurs d'asile. Une note envoyée à Fides par la Commission épiscopale pour les questions sociales affirme que : « la Conférence épiscopale de Papouasie Nouvelle Guinée et des Iles Salomon a été prise de surprise par l'annonce du fait que tous les demandeurs d'asile qui arriveront par voie de mer en Australie seront transportés sur l'île de Manus, en Papouasie Nouvelle Guinée, sachant que ceux qui obtiendront par la suite le statut de réfugiés seront réinstallés en Papouasie Nouvelle Guinée et dans d'autres îles du Pacifique ». Selon de nombreux observateurs, par cet accord, l'Australie, qui se trouve à la veille d'échéances électorales, se débarrasserait du problème de l'afflux des réfugiés au détriment d'un pays comme la Papouasie, l'un des plus pauvres du monde, non seulement non préparé mais également aux prises avec de graves problèmes sociaux.

Les Evêques rappellent que, « en Papouasie Nouvelle Guinée, la compassion envers ceux qui sont dans le besoin ne manque pas » et notent que « le pays ne dispose pas, en ce moment de son histoire, de la capacité permettant d'accueillir un flux considérable de réfugiés et de pourvoir à leurs besoins immédiats ».

La Papouasie Nouvelle Guinée est « justement fière de la protection garantie par sa Constitution à toutes les personnes, citoyens et non citoyens, de la même manière. Est-il donc juste – poursuit le texte – de conduire ces personnes au-delà de nos frontières contre leur volonté ? Est-il juste de tenir dans des centres de rétention des personnes qui n'ont violé aucune de nos lois ? ».

En effet, ainsi que le souligne un récent rapport du Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, les conditions de séjour au centre de l'île de Manus « ne répondent pas aux normes de protection internationale et la situation actuelle à Manus risque de provoquer des dommages au plan psychosocial ». Les Evêques demandent donc au gouvernement que les nouveaux réfugiés ne soient envoyés en Papouasie Nouvelle Guinée que si « les structures et les conditions d'accueil sont radicalement améliorées ». L'appel le plus pressant s'adresse au gouvernement australien « afin qu'il trouve une solution plus humaine pour les personnes à la recherche d'un asile dans leur pays » déclare le texte, en ce que « le traitement des réfugiés pour motifs politiques, religieux et économiques implique les principes fondamentaux des droits humains ».

Selon le Père Philip Gibbs SVD, Secrétaire de la Commission, « la Papouasie Nouvelle Guinée a été portée à croire s'unir à l'Australie dans le cadre d'une campagne juste contre les trafiquants d'êtres humains. Mais nous nourrissons le doute que l'accord soit le fruit d'une convenance politique au détriment de personnes à la recherche d'un refuge ». Le Secrétaire de l'organisme rappelle également que « le Saint-Père François a récemment exprimé, lors de son voyage à Lampedusa, la juste attitude pour tous les chrétiens » en parlant d'accueil, de solidarité et de lutte à la « mondialisation de l'indifférence ». (PA) (Agence Fides 23/07/2013)